



INNOVATION SOCIALE
ET SOLIDARITÉ
DANS LES ARTS VISUELS

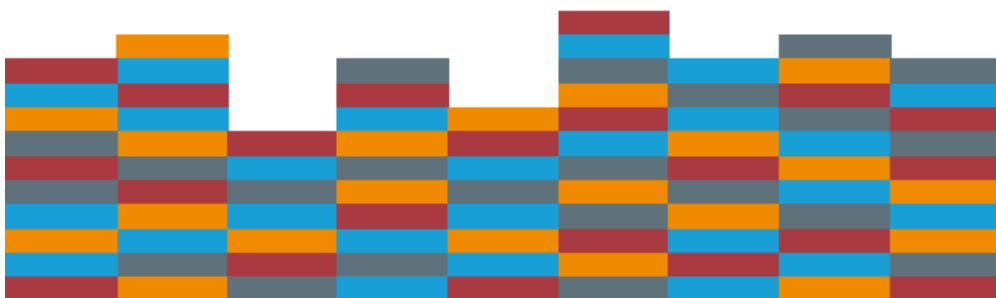
Convention collective des arts visuels : « Le champ patronal est prêt à la négociation » (MDA)

Paris - Publié le mercredi 3 décembre 2014 à 16 h 32 - Actualité n° 29341

« Le champ patronal (par exemple la Cipac, Fédération des professionnels de l'art contemporain, NDLR) souhaite entrer en négociation ; des administrateurs et salariés l'appellent de leurs vœux », déclare Jean-Marc Bourgeois, vice-président de la MDA (Maison des artistes) et secrétaire général du syndicat SMDA (Solidarité Maison des artistes) - CFDT, lors de la journée professionnelle sur l'innovation sociale et la solidarité dans les arts visuels organisée par la MDA à la bibliothèque de l'Alcazar (Marseille) le 01/12/2014. Si la convention voit le jour, la MDA propose qu'un accord cadre spécifique aux artistes auteurs lui soit adjoint. « Nous ne sommes pas soumis au salariat et nous ne voudrions pas être mis au banc d'une éventuelle future convention », indique-t-il.

« Quelques rendez-vous ont eu lieu, mais aucun calendrier n'est encore fixé. Cette convention ne concernerait que quelques milliers de personnes et pourrait, à ce titre, provoquer le scepticisme de la DGT (Direction générale du travail). Il pourrait être suggéré que les centres d'art contemporain ou les médiathèques, qui seraient concernés par la nouvelle convention collective, se rattachent à d'autres conventions, comme la CCNEAC (Convention collective nationale des entreprises artistiques et culturelles). Mais celle-ci ne concerne que le spectacle vivant. Dans le champ des arts visuels, il n'existe aucun accord collectif et cela reviendra à faire des petits arrangements. Or, le secteur des arts visuels en a assez des petits arrangements auxquels on veut le réduire », déclare Jean-Marc Bourgeois.

Fiche n° 682, créée le 22/10/13 à 06:12 - Maj. le 23/10/13 à 11:06





INNOVATION SOCIALE
ET SOLIDARITÉ
DANS LES ARTS VISUELS

La Maison des Artistes



- **Association créée en 1952**
 - **Missions :**
 - s'occuper de l'accompagnement professionnel, du conseil et de l'information des artistes plasticiens
 - gérer la sécurité sociale des artistes graphistes et plasticiens (agrée depuis 1965 par l'État)
 - **Champs professionnels couverts :**
 - Peintures, dessins
 - Illustrations
 - Maquettes de dessins originaux pour le textile, le papier, les arts de la table
 - Gravures, estampes, lithographies
 - Sculptures
 - Réalisations de plasticien
 - Tapisseries et textiles muraux
 - Maquettes de fresques, trompe-l'œil, décorations murales, mosaïques, vitraux
 - Créations graphiques
 - Créations uniques de céramique, émaux sur cuivre
 - **18 000 adhérents**
 - **Président :** Rémy Aron
 - **Contact :** [Nathalie Meindre](#)
-
- **Tél :** 01 42 25 06 53

La Maison des Artistes
11 rue Berryer
75008 Paris - FRANCE

